

IME Château de Taron

CRÉATION

L'IME Château de Taron a été installé en 1951 sur la commune de Renaison au nord du département de la Loire. Il est géré par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique depuis le 20 décembre 2013. La Fondation OVE gère plus de 100 établissements et services médico-sociaux en France et compte plus de 2500 salariés.



L'ADMISSION

Elle s'effectue sur notification de la CDAPH du département de la Loire.

De 12 à 20 ans



PUBLIC ACCUEILLI

Des adolescents, garçons et filles, âgés de 12 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.



CAPACITÉ 54

L'établissement est agréé pour 54 places avec 30 places d'hébergement mixte (16 filles et 14 garçons) et 40 places de semi-internat.



FINANCEMENT

Il est assuré par l'Assurance Maladie.



équipe interdisciplinaire

Une équipe de direction - Une équipe pédagogique et technique - Une équipe éducative - Un pôle soins et service social - Un service administratif et logistique.

IME Château de Taron

Situation géographique

L'établissement est situé au nord du département de la Loire à 15 km de Roanne.

Moyen d'accès

Par les transports en commun :

- Liaison quotidienne au départ de la gare routière (proche de la gare SNCF) par la ligne de bus STAR n° 13.

Par la route :

- À partir de Roanne, en venant de Lyon ou de Saint-Étienne par voie rapide, suivre la RN7 direction PARIS. Au Rond-point après les Tuileries prendre la direction Saint-Romain la Motte / Renaison. Au croisement avec le CD8, prendre à droite. L'IME se situe à gauche de la route.
- À partir de Roanne centre ville, aller en direction de Riorges. Emprunter la D9 jusqu'à Renaison. Au rond-point de Renaison prendre à droite la CD8. L'IME se situe à gauche de la route.
- Accès par l'autoroute A72 : en venant de Saint-Étienne ou Clermont, emprunter la sortie n°5 «Saint Germain Laval» en direction de Roanne par le CD8, puis en direction de Renaison. Au rond-point de Renaison poursuivre en direction d'Ambierle. L'IME se situe à gauche de la route.

Contact

- Directeur
Jean-Claude JABOULAY
- Directrice adjointe
Christelle RODIERE
christelle.rodiere@fondation-ove.fr



OVE
FONDATION

MYRIADE
Imprimé par
l'ESAT MYRIADE

OVE - IME Château de Taron
42370 Renaison
Tél. : **04 77 64 26 22**

www.fondation-ove.fr



IME Château de Taron

Institut Médico-Éducatif

septembre 2019



www.fondation-ove.fr



LA MISSION

Accompagner : en évaluant et en adaptant les actions éducatives pour un parcours individualisé.

Former : dans les apprentissages scolaires et les formations pré-professionnelles organisés en interne et en scolarisation extérieure.

Soigner : en apportant les prestations paramédicales nécessaires.

Favoriser l'autonomie : par le développement de l'apprentissage de la vie quotidienne et l'exercice de la citoyenneté.

Favoriser l'inscription de l'utilisateur dans son milieu de vie habituel : en accompagnant les projets d'inclusion en milieu scolaire et autres activités (sportives, loisirs).

L'ACCOMPAGNEMENT

Les accompagnements interdisciplinaires proposés sont articulés sur les 5 pôles du parcours :

- pour développer les connaissances scolaires et techniques
- pour favoriser la confiance, l'estime de soi et la capacité à vivre avec les autres en tant que citoyen
- pour soutenir l'équilibre personnel par des soins appropriés
- pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle future dans leur projet de vie.

L'ORGANISATION

Dans le cadre du projet d'établissement et des projets individualisés d'accompagnement, le parcours des usagers est assuré par des prises en charge personnalisées réparties sur 5 pôles en hébergement ou accueil de jour :

- pôle thérapeutique
- pôle technique
- pôle scolaire
- pôle éducatif
- pôle hébergement

L'enseignement est dispensé dans la cadre de l'Unité d'Enseignement.

Une formation pré-professionnelle est proposée autour des référentiels suivants :

- Atelier polyvalent restauration, blanchisserie, bois, conditionnement, maintien et hygiène des locaux, espaces verts, maraîchage.

Des stages dans des collectivités, en entreprises et chez des artisans locaux sont organisés à partir de 16 ans.

L'hébergement mixte de 30 places en chambres individualisées évolutives permet d'expérimenter séparation et autonomie.

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

- Le livret d'accueil,
- le règlement de fonctionnement,
- la charte des droits de l'utilisateur sont remis à chaque usager et à sa famille.

LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il est établi dans la quinzaine qui suit la rentrée et remis à la famille pour validation. Il est reconduit chaque année.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Avenant au contrat de séjour, il est co-construit avec la famille sur la base des axes principaux définis par l'équipe interdisciplinaire à partir des besoins de l'utilisateur.

Il est piloté par un éducateur référent chargé de sa mise en œuvre.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Un Conseil de la Vie Sociale composé par des représentants élus des usagers, par des personnels de l'IME, par des représentants légaux des usagers et un administrateur de l'Association se réunit 3 fois par an.

D'autres outils (commissions, comité) permettent une participation active des usagers et de leurs représentants légaux à la vie institutionnelle.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

A partir d'une évaluation interne, l'amélioration continue des prestations est en permanence recherchée à travers de nouvelles procédures.

LES PARTENAIRES

Conventions et coopérations :

- avec collèges et lycées pour la scolarisation
- avec l'intersecteur en pédo-psychiatrie pour les soins
- avec le réseau des partenaires du territoire pour les différents projets de formation et d'échanges.

